

à une mesure qu'il ne nous appartient pas de condamner, et qui toutefois, concédée aux sollicitations de la royauté, n'était pas dans les habitudes papales, et souleva de vives contradictions. Le premier siège des Gaules fut offert à plusieurs évêques; ils eurent le bon sens de refuser, parcequ'ils comprenaient le malheur d'une pareille acceptation, et parcequ'aussi les lois de l'Eglise, bien que suspendues pour une fois par le chef suprême du Catholicisme, n'admettent guère un évêque administrateur, là où se trouve déjà un évêque titulaire. Les rancunes politiques n'y regardent pas de si près. Il fut dit à la royauté presque embarrassée : « Les évêques refusent; eh! bien, nous avons votre homme, adressez-vous à l'évêque de Limoges; celui-là ne refusera pas. » Et l'on était loin de se tromper. Il y a plus que jamais aujourd'hui, et il y aura toujours de ces intrépides courages, qui ne reculent devant aucune position, si fausse qu'elle puisse être. Aussi bien, acceptent-ils, parce qu'ils ne seraient plus dans leur nature, s'ils savaient refuser.

En 1824, M. Jean Paul Gaston de Pins, l'un des neuf barons de Catalogne, s'en vint donc s'asseoir sur le siège du cardinal Fesch, de l'oncle de Napoléon. Tout ne se passa pas très doucement; il y eut des murmures, des résistances, des oppositions, des pamphlets. Le trouble fut introduit dans une Eglise auparavant calme et tranquille, et les destitutions, les persécutions, au besoin, surent atteindre les ames un peu fortes, qui ne ployaient pas tout aussitôt comme ces esprits vulgaires disposés toujours à toutes les prostrations physiques et morales. Les mesquines vexations, les taquineries de tout genre ont poursuivi jusqu'à nos jours quelques anciennes fidélités, qui avaient droit à autre chose; mais l'esprit tracassier de la nouvelle administration